

PV de l'Assemblée paroissiale ordinaire du 26 Avril 2016 à Farel

(par Martin Nous)

Invités : M. Fiala, représente la paroisse des Hautes-Joux
M. Jean-Charles Legrix, représentant du Conseil communal est excusé

Paroissiens excusés : Esther Berger, Cathy Bieler, Julien Buehler, Francine Schaefer, Ginette Tanner, Anita et Roland Tschanz, Rico Gabathuler, Pierre-Alain Rohrbach qui a tenu à transmettre ses salutations à toute l'assemblée, Nicole Bertallo, Alain Schwaar, Marcel Jaquet et Paul-André Leibundgut.

Présidence de l'Assemblée :

En l'absence de président d'Assemblée titulaire Nicole Rochat, présidente ad-intérim du Conseil paroissial, demande si l'Assemblée accepte que Françoise Ducommun préside l'Assemblée. Il n'y a pas d'opposition, Françoise remercie l'Assemblée de sa confiance, et prend la présidence de l'Assemblée.

Méditation :

Elisabeth Müller Renner nous propose comme méditation une liste d'attributs de Dieu qui peuvent nous surprendre et nous rappeler que Dieu habite notre monde. À la suite de ces paroles, Elisabeth nous guide dans la prière.

Validation des PV des deux dernières Assemblées :

Validation du PV de l'Assemblée ordinaire du 5 Mai 2015 – approuvé sans opposition et sans remarque.

Validation du PV de l'Assemblée extraordinaire du 11 novembre 2015 – approuvé sans opposition et sans remarque.

Election de Juliette Leibundgut comme déléguée suppléante au Synode :

Christine Phébadé Yana Békima présente Juliette Leibundgut qui est candidate pour être déléguée suppléante au Synode. Elle est élue à l'unanimité. (=28 voix)

Rapport Annuel d'Activité :

Nicole Rochat présente le rapport d'activité de paroisse, en désirant qu'on puisse prendre le temps de penser à l'année écoulée.

Plusieurs remarques particulières sont relevées ici :

Errata du rapport à la page 6 : les cultes réguliers à St-Jean sont les premiers, troisièmes et cinquièmes **samedis** du mois (c'est plus exactement le samedi qui précède les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} dimanche du mois) .

Par ailleurs, Nicole tient à remercier particulièrement Daniel Hauri qui s'occupe des alentours de St-Jean, et Charlie Fischer pour les réparations à l'intérieur du temple St-Jean.

Nous disons notre reconnaissance à Éric Develey pour ses efforts pour trouver une destination à l'orgue de l'Abeille.

Remerciements à Henri Dubois pour avoir organisé le préservation de la mosaïque de Maurice Robert à l'Abeille.

La boucle magnétique de St-Jean fonctionne de nouveau, et les micros de Farel ont été révisés.

Remerciements aux organisateurs de paroisse en fête et à tous les bénévoles et participants des différentes activités paroissiales.

Une présentation plus détaillée du nouveau site de la paroisse est faite par Martin Nous.

Pour le rapport d'activités du colloque, il faut ajouter les réélections d'Esther Berger et de Christine Phébade Yana Békima. Il est aussi demandé que nous écrivions entièrement le nom de Christine Phébade Yana Békima.

Présentation des comptes :

Véronique Frutschi Mascher présente les comptes. (Cf Annexe ?)

Conclusion : l'analyse des comptes montre que nos revenus sont en constante diminution. Nos charges sont aussi en diminution. Les charges immobilières moyennes des 4 dernières années représentent presque 50% de nos charges globales.

Remerciements sont faits à Claude Waelti, qui, bien que ne faisant plus partie du conseil paroissial, a accepté de faire les comptes et organiser leur présentation.

Nous constatons que sans la vente des Forges et de l'Abeille, si on retire le patrimoine immobilier de la fortune de la paroisse, nous n'aurions pas pu honorer toutes les factures de 2015.

Par ailleurs, si nous suivons le cours actuel, nous épuiserons nos ressources en 12,5 ans. C'est à la fois une mauvaise nouvelle, et une motivation qui nous engage à réagir. Réduire la voilure de notre beau bateau est faisable jusqu'à un certain point ; à un certain moment, il faut être capable d'inverser la situation au niveau des produits, sinon on n'aura plus que les rames pour avancer et cela s'appelle... une galère !

Les différentes questions posées par l'assemblée amènent ces précisions :

- Le presbytère Farel est sous évalué dans la comptabilité de la richesse paroissiale, mais dans la mesure où le presbytère est indispensable au fonctionnement de la paroisse, nous ne pouvons pas vraiment le comptabiliser comme une réserve latente.

- Si nous n'inversons pas la tendance, dans une dizaine d'années, nous nous verrons obligés de vendre Numa-Droz 75 pour honorer nos factures.

- Si l'on dissout 62'000.- de provisions, c'est pour que des frais spécifiques tel que l'entretien des bâtiments, soient déduits des réserves prévues à cet effet, et non du capital propre servant lui au fonctionnement courant de la paroisse.

(la paroisse a des fonds propres de 2'289'000.- constitués par du capital propre pour 1'534'000.- et des provisions pour 755'000.-. Si toutes les pertes des exercices depuis 2003, avaient été déduites du capital propre, au 31 décembre 2015, celui-ci se monterait à 937'000.- alors que les provisions s'élèveraient à 1'352'000.-. Si l'on ne dissolvait pas les provisions, on pourrait avoir, en 2025, 0.- de capital propre et 1'352'000.- de provisions).

Vérification des comptes :

Les vérificateurs des comptes Marcel Jacquet et Henri Dubois, par la voix de Henri Dubois font leur rapport. Ils relèvent entre autres que si la paroisse accuse un exercice positif sur l'année 2015, c'est seulement dû à la vente de l'Abeille. Ils notent également que les comptes informatisés sont tenus de façon claire et didactique. Les remerciements vont à Claude Waelti et Kathy Vitolo pour leur tenue des comptes.

Ils nous proposent de donner décharge au conseil paroissial qui est responsable des comptes. L'assemblée vote la décharge à l'unanimité.

Présentation du Budget :

Le budget a été établi par Claude Waelti, puis relu, adapté et corrigé avec le concours de Kathy Vitolo. Qu'ils soient remerciés au nom du conseil paroissial. Ce budget 2016 a été soumis à l'analyse du conseil paroissial qui n'a rien trouvé à redire. Mais aucune charge extraordinaire n'a été ajoutée.

Par ailleurs, il ne relève pas les efforts nécessaires à produire pour enrayer la tendance à la baisse, notamment parce que nous attendons la décision de la prochaine assemblée de paroisse sur la création d'un centre paroissial. Cependant, les propositions sont déjà les bienvenues.

Remarques de Laurent Huguenin : Il refuse ce budget puisque depuis 2003 nous présentons des comptes déficitaires. Il propose que nous renoncions au Porte-Parole, qui fait doublon avec la Vie Protestante, que nous prenions contact avec les œuvres d'entraide, comme le CSP, pour leur signifier que nous ne pouvons plus les aider de la même façon, et que nous modérions nos dépenses dans l'immobilier, avec le regret que nous ayons entrepris des réparations d'orgues à grands frais alors que nous allons peut-être renoncer à un lieu de culte. Enfin, il souhaite que les comptes soient adoptés avant d'entamer l'année en question.

Le budget est validé avec deux oppositions et deux abstentions.

Validation des vérificateurs de comptes :

On rappelle à Françoise Ducommun qu'elle était suppléante des vérificateurs de compte. Elle accepte de s'y maintenir. Les deux vérificateurs sont reconduits par l'Assemblée avec remerciements pour leur service.

Divers :

- Eric Develey note que les réparations sur l'orgue de Farel n'ont pas été de grands travaux, seulement ce qu'il faut pour que l'orgue puisse être joué. Nous n'avons pas encore décidé de ce que nous entreprendrons avec l'orgue de St-Jean. Il informe qu'il a pu obtenir que la nouvelle boucle magnétique de St-Jean soit offerte, et qu'il faut maintenir les orgues accordés sinon les frais de réparation seront trop élevés. Il y a un minima en dessous duquel on ne peut pas descendre sinon cela nous coûtera bien plus cher le jour où l'on devra tout reprendre.
- Mme Heidi Quartier remercie Éric Develey pour tous les efforts qu'il fait et relève la joie qu'elle a eue lorsque l'orgue de Farel a joué de nouveau.
- Jean-Bernard Boissard propose, comme façon d'améliorer les finances paroissiales, de faire de la soirée de Paroisse en fête, un spectacle de sketches à la façon de la très populaire revue du Colloque du Val-de-Travers.
- Marie-Agnès Morier demande s'il y a moyen de faire une procuration pour le vote de la prochaine Assemblée sur le centre paroissial. Nous n'avons pas de réponse certaine, Françoise Ducommun propose de se renseigner avant la prochaine Assemblée.
- Éric Develey parle de son enthousiasme pour la prochaine Kermesse de St-Jean, mais regrette qu'on n'ait pas encore trouvé, sur la grande paroisse de la Chaux-de-Fonds, où loger tous les invités de la chorale française qui vient de Montélimar.
- Laurent Huguenin rappelle en tant que membre de la commission « Avenir financier de la paroisse » qui travaille sur le projet de centre paroissial, que la paroisse devra faire un choix entre le complexe presbytère-Farel ou Cure-Grand-Temple, mais devra renoncer à l'autre.
- Martin Nousis demande s'il est vrai qu'on a le droit de vote dès qu'on a fait sa confirmation. Nous n'avons pas la réponse certaine. Françoise se chargera de vérifier.
- Claude Quartier demande à ce que les dates des futures Assemblées prennent en compte le calendrier des concerts d'abonnement de la Salle de musique, qui est responsable en grande partie de la faible fréquentation de cette Assemblée. Il demande également à ce que le cahier des charges de Julien Buehler, pour sa charge de responsable des locations, soit rapidement mis par écrit.